

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA GRÈCE
AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE**

Section Administration – Organisation

Tél. : +322 5515643-754

e-mail : adminfin@rp-grece.be

Bruxelles, le 08/04/2024

N° de Protocole : 2180

À l'attention de : a) miguel.pereira@live.be
b) ejmjm@yahoo.fr
c) bret.catherine@gmail.com

Objet : «Appel d'offre pour la peinture d'une partie de l'intérieur de la résidence du représentant permanent adjoint de la Grèce auprès de l'Union Européenne»

La Représentation permanente de la Grèce auprès de l'UE (RPGUE), compte tenu des dispositions des lois 4412/16, 4781/21 et 4782/21, telles que modifiées et en vigueur, ainsi que de la lettre datée AP 66820/ 10-12-21 du ST - 2ème Direction Générale/Ministère des Affaires Étrangères, invite les intéressés à soumettre une offre / devis afin de pouvoir procéder à l'attribution directe et à la conclusion d'un contrat pour la peinture d'une partie de l'intérieur de la résidence du représentant permanent adjoint de la Grèce auprès de l'UE. Le budget prévu à cet effet s'élève à 4.150,00 euros TVA incluse. Nous invitons les intéressés à soumettre une offre, tout en respectant le tableau des travaux ci-dessous, et en remplissant le formulaire de soumission d'offre financière ci-joint.

L'offre sera soumise à évaluation et doit comprendre :

- a) Le prix par service/fourniture/matériel TVA incluse, ainsi que la valeur totale des services, travaux, matériaux nécessaires.
- b) La durée de la validité de l'offre (de trois mois minimum).

C'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui constitue le critère d'attribution du marché. L'offre ou les offres doit/doivent répondre à tous les travaux et aux spécifications déterminées et au coût total. Tous les frais et charges ne doivent pas dépasser le montant de 4.150,00 euros, TVA comprise.

Les offres peuvent être soumises par voie électronique (au format PDF, à l'adresse e-mail: adminfin@rp-grece.be) ou envoyées / soumises sous forme imprimée (enveloppe fermée) au secrétariat de la Section Administration – Organisation de la Représentation Permanente de la Grèce auprès de l'UE (19-21 rue Jacques de Lalaing - 1040 Bruxelles), et, ce, au plus tard jusqu'au 22/4/2024 à 17h00, avec mention de l'objet en question. Les offres soumises tardivement ne seront pas prises en compte.

Avant le contrat final, le soumissionnaire doit fournir :

1. Informations / attestations fiscales et attestation de cotisations sociales (prouvant la situation régulière en matière de dettes fiscales et de cotisations sociales)
2. Certificat valide de représentation de la société - documents juridiques de constitution / statuts
3. Casier judiciaire (Extrait du Casier Judiciaire)
4. Compte bancaire sous forme IBAN.

La Représentation Permanente se réserve le droit de demander aux participants les informations nécessaires à la documentation / évaluation des offres que les contractants sont tenus de lui fournir. En outre, la Représentation Permanente, en tant que Pouvoir Adjudicateur, se réserve le droit d'annuler la procédure et de la répéter avec ou sans modification des clauses prévues. Les participants n'auront, dans un tel cas, aucune réclamation financière. Les offres des opérateurs qui n'ont pas été invités à soumissionner ne seront pas prises en considération. La décision d'attribution sera notifiée par voie électronique à l'adjudicataire.

Le Représentant permanent

Ioannis Vrailas
Ambassadeur

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA GRÈCE
AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE**

TABLEAU DE DESCRIPTION DES TRAVAUX ET MATÉRIAUX NÉCESSAIRES

Peinture à l'huile d'une partie de la résidence du Représentant permanent adjoint de la Grèce auprès de l'UE, située au : (6me étage) Boulevard du Général Jacques 2,1050 Ixelles Belgique. Superficie totale : 180 mètres carrés environ.

A. PRÉPARATION

1. Protection des sols, des murs et des meubles avec des housses spéciales
2. Réparer les fissures des murs et les poncer.

B. DESCRIPTION DES LIEUX ET PRINCIPAUX TRAVAUX

1. Peinture de 2 couches de plafond du salon : 62,33 m² environ
2. Peinture de 2 couches de murs latéraux du salon : environ 91,9 m²
3. Peinture de 2 couches du plafond du hall d'entrée : environ 14,43 m²
4. Peinture de 2 couches de parois latérales du hall d'entrée : environ 8,85 m²

C. MATÉRIAUX

1. Peinture recommandée : Trimétal Magnacryl Mat Prestige.
2. Autres matériaux (plâtre, solvants, etc.) certifiés et techniquement adaptés au choix de l'entrepreneur.

D. RESTAURATION

1. Transport et évacuation des déchets vers la zone communale prévue à cet effet.
2. Nettoyage et remise en état du lieu tel qu'il était avant les travaux.

E. CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES.

- L'entrepreneur devra également, lors de la remise de son offre, présenter un calendrier précis d'exécution des travaux, dont le non-respect pourra entraîner une demande d'indemnisation de la part de la Représentation permanente de la Grèce auprès de l'UE (RPGUE).
- L'entrepreneur est seul responsable de l'assurance des travailleurs qui entreprendront l'exécution des travaux, de la délivrance de tous les permis et de la prise de toutes les mesures de sécurité nécessaires pendant l'exécution des travaux, conformément à la législation belge.
- L'entrepreneur s'engage à fournir une garantie écrite de bonne exécution des travaux pour une période d'au moins cinq ans.

BUDGET TOTAL PRÉVU – TVA INCLUSE
4.150,00 €

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA GRÈCE
AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE**

Peinture à l'huile d'une partie de la résidence du Représentant permanent adjoint de la Grèce auprès de l'UE, située au : (6me étage) Boulevard du Général Jacques 2,1050 Ixelles Belgique. Superficie totale : 180 mètres carrés environ.

FORMULAIRE DE SOUMISSION D'OFFRE FINANCIERE

DESCRIPTION		<u>MONTANT FORFAITAIRE</u>		
		Total € HTVA	TVA €	Total € TVAC
1	Protection des sols, des murs et des meubles			
2	Réparer les petites fissures des murs et les poncer.			
3	Peinture de 2 couches de plafond du salon : 62,33 m ² environ			
4	Peinture de 2 couches de murs latéraux du salon : environ 91,9 m			
5	Peinture de 2 couches du plafond du hall d'entrée : environ 14,43 m ² .			
6	Peinture de 2 couches de parois latérales du hall d'entrée : environ 8,85 m			
7	Ramassage des déchets suite aux travaux de rénovation/restauration, nettoyage, remise en état des locaux : - Transport et évacuation des déchets vers la zone communale prévue à cet effet. - Nettoyage et remise en état du lieu tel qu'il était avant les travaux.			
MONTANT TOTAL				
*Le montant total de l'offre comprend le coût des travaux et la fourniture des matériaux nécessaires (peintures, mastic, solvants, etc.).				

Bruxelles (date):

Signature/sceau de l'entreprise :

Nom/prénom - qualité/fonction du signataire :